

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi, 15 septembre 2025 à l'hôtel de ville du même endroit, à 19 h.

Cette séance du conseil est sous la présidence de la mairesse, Rachel Dugas.

Sont présents les conseillers(ères) :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
Vanaly Leblanc	conseillère poste #2
Steven Olscamp	conseiller poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

Est absent le conseiller :

Samuel Boudreau	conseiller poste #3
-----------------	---------------------

Le directeur général et greffier-trésorier, Benoît Cabot, est présent.

206-09-2025	1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE La mairesse, Rachel Dugas, déclare la séance ouverte à 19 h et souhaite la bienvenue à tous.
207-09-2025	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR La mairesse, Rachel Dugas, fait la lecture de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 septembre 2025 qui se lit comme suit : - OUVERTURE DE LA SÉANCE - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - CONSTATATION DU QUORUM - DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023 - PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC - CLÔTURE DE LA SÉANCE - LEVÉE DE LA SÉANCE À la suite de cette lecture, il est proposé par la conseillère Vanaly Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) : Que l'ordre du jour soit adopté.
208-09-2025	3. CONSTATATION DU QUORUM La mairesse, Rachel Dugas, constate qu'il y a quorum. La séance peut être tenue.
209-09-2025	4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023 Monsieur Claude Bernard, auditeur indépendant de la firme ABCA, fait la présentation du rapport financier de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023. Monsieur Claude Bernard dépose également, tel que le prévoit la Loi, son rapport d'auditeur.

- 210-09-2025

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La mairesse et les conseillers répondent aux questions posées.
- 211-09-2025

6.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse Rachel Dugas déclare la séance close.
- 212-09-2025

7.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Julie Allain propose la levée de la séance. Il est 19h10.



Rachel Dugas

Mairesse



Benoît Cabot

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Rachel Dugas, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.